

Bulletin d'information Municipale

Saint-René-de-Matane



The first part of the document
 discusses the importance of
 maintaining accurate records
 and the role of the
 committee in this regard.
 It also outlines the
 procedures for handling
 confidential information
 and the need for
 transparency in all
 dealings.

The second part of the document
 details the specific
 responsibilities of the
 committee members
 and the process for
 reviewing and
 approving documents.
 It also includes
 information on the
 reporting requirements
 and the consequences
 of non-compliance.
 The document concludes
 with a statement of
 intent to ensure
 the highest standards
 of conduct and
 accountability.

Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous un bon début de printemps. Pour demeurer en sécurité, considérant le temps des inondations qui arrive, ne pas oublier de se préparer une trousse d'urgence en cas d'évacuation de votre domicile. Nous tenons à vous dire que l'équipe municipale est alerte.

Je profite également de ce moment pour vous parler de nos collectes : ordures, matières recyclables et matières organiques. Le coût total pour l'année 2023 fût de près de 94 000 \$. Pour ces services, nous avons reçu une compensation de 36 000 \$ provenant d'Eco Entreprises Québec et Recycle Médias. Comment augmenter la compensation afin de diminuer davantage les coûts?

Il est important de savoir que plus les gens compostent moins nous avons d'ordures. Cela permet de diminuer les coûts pour le site d'enfouissement. Ne pas oublier que le compost sera redistribué à la population. Même chose pour le recyclage, plus nous recyclons, plus notre compensation sera élevée. C'est ainsi que nous pourrons réduire les frais pour les services de collectes. Si tous ensemble, nous souhaitons réduire les frais. Essayons de changer nos habitudes peu à peu en augmentant nos collectes de matières recyclables et organiques!

En finissant, je vous souhaite de passer un magnifique congé de Pâques et d'en profiter pour passer du bon temps en famille.

Rémi Fortin

Maire

ACTIVITÉS DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 02 AVRIL 2024, À 19 H 30

Le 5 février 2024	Séance ordinaire	Directrice générale et le conseil
Le 8 février 2024	Réunion rencontre aide aux directeurs généraux	Le Maire
Le 12 février 2024	Rencontre virtuelle avec citoyen	Directrice générale et le Maire
Le 13 février 2024	Rencontre sécurité civile – révision du plan de sécurité civile	Directrice générale
LE 20 février 2021	Plan de sécurité civile	Directrice générale
Le 20 février 2024	MRC, réunion travail	Le Maire
Le 21 février 2024	Réunion MRC	Le Maire
Le 20 février 2024	Rencontre virtuelle MAMH Squep	Directrice générale
Le 22 février 2024	Zoom Mamh	Directrice générale
Le 28 février 2024	Zoom du coordonnateur de Sécurité civile	Directrice générale

2024-02-024 PRISE D'ACTE – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE FINANCIER 2022 – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022, réalisés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-02-025 PRISE D'ACTE – RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER 2022 – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Monsieur Rémi Fortin, maire, fait un résumé du rapport des Faits saillants de l'exercice financier 2022.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Berthier Fortin, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE prendre acte du dépôt du rapport des faits saillants de l'exercice financier 2022 et de diffuser le rapport à chaque adresse civique de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

INVITATIONS / COMMUNICATIONS

LA FABRIQUE DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

La fabrique vous invite à un brunch, dimanche le 28 avril 2024 à compter de 9h00 à la salle communautaire. Il y aura vente de billets et tirage de 50/50. On vous attend en grand nombre. Merci de votre présence.

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Le club des 50 ans et + de Saint-René-de-Matane vous invite à sa soirée de danse, samedi le 23 mars 2024 à 19 heures 30 à la salle communautaire.

La musique sera faite par Madame Francine Ouellet.

Bienvenue à tous et à toutes.

Jacqueline Bourget, présidente

VENTE DE SURPLUS D'ACTIFS

La municipalité a un surplus d'actifs à vendre. Vous devez faire une offre par écrit à la Municipalité. Vous pouvez l'envoyer au courriel suivant : strenedematane@lamatane.ca, par adresse postale au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, Québec, G0J 3E0 ou encore venir la porter directement à notre bureau municipal. Vous pouvez vous présenter au bureau, sur les heures d'ouverture, pour voir le matériel. À noter que la vente sera accordée au plus offrant.





[SAVOIRS ÉCORESPONSABLES D'ICI]

En Matanie, on rencontre souvent des personnes qui ont un fort lien avec la nature et qui choisissent d'agir au quotidien pour réduire leur impact sur l'environnement. Réutiliser ce qu'on a déjà et lutter contre le gaspillage: ce sont des savoirs bien ancrés chez plusieurs aîné.e.s, desquels on gagne à s'inspirer! Aujourd'hui, on vous présente une passionnée d'arbres et de fleurs:

Jocelyne

Si Jocelyne était un son, elle serait le bruissement des feuilles dans le vent.

Si Jocelyne était une couleur, elle serait la palette tout entière. Elle serait l'orange des hémérocailles et le violacé des bergénias. Elle serait de ces couleurs qui attirent les colibris, mais aussi de celles qui plaisent aux abeilles, aux peintres, aux amoureux... Année après année, il n'y a pas grand-chose qu'elle n'ait pas essayé de planter. Elle continue d'observer les spectaculaires floraisons avec fascination

Jocelyne est une sage-femme de la forêt. À partir de leurs graines, elle fait naître des arbres. Ensuite, elle accouche d'instant de bonheur partagés lorsqu'elle donne l'un d'eux à qui veut bien en prendre soin. Ce qui est important, comme pour les fleurs, c'est la diversité. Micocoulier, Fusain ailé, Noyer cendré, Chêne rouge, Chêne des marais... La variété est une excellente protection contre les insectes qui pourraient affaiblir certains arbres.

📦 Cette passionnée aligne ses gestes à sa pensée. Elle fait de sa récolte de prunes des conserves de confitures et apporte le surplus de fruits à la @cuisincollectivematane. Les amélanches, elle les laisse surtout aux oiseaux. Ces actes solidaires et anti-gaspillage nourrissent notre communauté. Sa conscience des enjeux environnementaux la pousse à l'indignation et aux gestes élémentaires de tri, de compostage, d'économie d'eau et d'énergie. « Le gaspillage, ça n'a pas de bon sens ». Lorsque les draps sont finis, elle les transforme en guenilles. Des vêtements, elle récupère les boutons et fermetures éclairs. Dans les contenants, elle découpe des étiquettes pour les fleurs. Au besoin, elle fréquente l'écocentre et donne aux friperies autant qu'elle achète de seconde main. Si Jocelyne pose ces gestes en faveur de l'environnement, de la poursuite d'une vie abondante sur Terre, nous pouvons le faire aussi

« Si on respecte la nature, elle ne nous déçoit jamais, c'est l'abondance. [... Prendre soin de la nature,] les Autochtones, c'est ce qu'ils faisaient avant que les Blancs arrivent. »

Si vous entendez un oiseau aujourd'hui, nous vous invitons à avoir une pensée reconnaissante pour Jocelyne. Peut-être que si vous l'avez entendu, c'est parce qu'il a pu se reposer, boire et manger, sur un arbre que Jocelyne a semé

Merci à Carmen Bouffard de nous avoir fait découvrir cette belle personnalité de La Matanie. Merci à Jocelyne Aubin pour son engagement et son témoignage.

Le projet **Savoirs écoresponsables des aîné.e.s** est rendu possible grâce à une collaboration entre la MRC de La Matanie et le @cibles.org dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de la campagne #MaPlaneteNotreMaison

Texte et photos : CIBLES



AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÉGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit

Le conseil municipal a adopté le 7 août 2023 le règlement numéro **2023-05** modifiant le plan d'urbanisme numéro 2009-01 afin d'assurer la concordance aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé et d'ajouter des objectifs en lien avec l'agriculture urbaine

Voici en résumé les modifications concernant le plan d'urbanisme :

- Gestion des activités sensibles dans les zones de contraintes.
- Révision de la gestion des milieux humides et hydriques en fonction du régime transitoire de gestion de ces milieux du gouvernement du Québec.
- Intégration d'objectifs et de moyens de mise en œuvre en lien avec les îlots de chaleur.
- Modification pour intégrer des objectifs et des moyens de mise en œuvre concernant l'agriculture urbaine

Le conseil municipal a également adopté lors de la même séance les règlements suivants :

- Règlement numéro 2023-06 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-03 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement ainsi que de bonifier le cadre réglementaire concernant les établissements d'hébergement touristiques et autres modifications à l'initiative de la municipalité.
- Règlement numéro 2023-02 modifiant le règlement de construction numéro 2008-12 afin de prévoir une exception concernant l'utilisation de conteneur.
- Règlement numéro 2023-03 relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Saint-René-de-Matane.

Le règlement **2023-03** a reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 17 août 2023.

Le règlement **2023-06** a reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 18 janvier 2024.

Les règlements **2023-02** et **2023-05** ont reçu le certificat de conformité de la direction de la MRC de la Matanie, le 22 février 2024.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://saintrene.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-René-de-Matane (Québec), ce 29 février 2024.

Joyce Bérubé

Directrice générale et greffière-trésorière

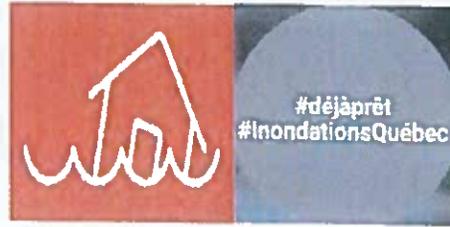
Conseils préventifs du mois



En cas d'inondation, êtes-vous prêt?

Votre famille est-elle prête?

Votre trousse d'urgence est-elle prête?



En savoir davantage

En situation d'urgence ou de sinistre, vous êtes responsable d'assurer votre sécurité, celle de votre famille et de vos biens. Vous informer, c'est votre responsabilité.



Avant une inondation

- Vérifiez si votre domicile est situé dans une zone inondable.
- Surveillez la crue des eaux sur le site Vigilance securitepublique.gouv.qc.ca/vigilance et soyez attentif aux prévisions météorologiques afin de réagir rapidement si les conditions se détériorent.
- Respectez les consignes données par les sources officielles d'information.
- Préparez une trousse d'urgence pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille pendant trois jours.
- Préparez un plan familial d'urgence.



En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur Internet.
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité.
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.



Évacuation

- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

Source: Ministère de la sécurité publique.

Pour plus d'informations, consultez
Quebec.ca/inondation



Votre sécurité nous tient à cœur!

Service régional de sécurité incendie (SRSI)

MRC de La Matanie

158, rue Soucy, 3e étage

Matane (QC) G4W 2E3

Articles essentiels à inclure dans votre trousse d'urgence pour la maison



Eau potable
(6 litres par personne)



Nourriture non périssable



Ouvre-boîte manuel



Radio à piles
et piles de rechange



Lampe frontale ou de poche et piles de rechange ou lampe à manivelle



Briquet, allumettes et chandelles



Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, etc.)

Sécurité incendie

Votre sécurité nous tient à cœur!



MRC de
La Matanie

En cas d'alerte inondation :

- Rangez en hauteur les objets qui se trouvent au sous-sol;
- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison.

Pour plus de conseils préventifs :
www.quebec.ca/inondation



MRC de
La Matanie